

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

<b>EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE</b>	
<b>SUJET</b>	
<b>DÉNOMINATION DE LA SOLUTION</b>	
<b>ENTREPRISE</b>	
<b>Pays</b>	
<b>Adresse</b> , y compris les numéros de téléphone et de télécopieur, ainsi que l'adresse électronique	
<b>Personne à contacter</b>	
<b>ORGANISATION FOURNISSANT L'INFORMATION</b>	
<b>Pays</b>	
<b>Adresse</b> , y compris les numéros de téléphone et de télécopieur, ainsi que l'adresse électronique	
<b>Personne à contacter</b>	
<b>SECTEUR</b>	
<b>TÂCHE</b>	
<b>PROBLÈME (danger/risque/résultat)</b>	
<b>SOLUTION (prévention du risque)</b>	
<b>EFFICACITÉ DES RÉSULTATS</b>	
<b>COÛTS/BÉNÉFICES (y compris les coûts et bénéfices humains, sociaux et économiques)</b>	

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail  
Semaine européenne 2007 – Les troubles musculo-squelettiques

<b>SI POSSIBLE, VEUILLEZ JOINDRE DES PHOTOS et/ou CROQUIS illustrant l'exemple de BONNE PRATIQUE</b> , par exemple une photo d'un environnement de travail réaménagé, des documents illustrant la politique mise en oeuvre ou des supports de formation.	
<b>VEUILLEZ INDIQUER À QUI LE PRIX DOIT ÊTRE ATTRIBUÉ</b>	<input type="checkbox"/> <b>L'entreprise</b> <input type="checkbox"/> <b>Le fournisseur d'information</b> <input type="checkbox"/> <b>Les deux couronnés par un prix</b> <input type="checkbox"/> <b>Autres</b>

## Explications concernant les différentes rubriques

- THÉMATIQUE : Un ou deux mots-clés pour décrire l'exemple, par exemple: manutention, travail répétitif, réorganisation du travail, sécurité d'utilisation des outils.
- DÉNOMINATION DE LA SOLUTION: une ligne, par exemple: programme de formation pour les apprentis, programme de prévention des risques dans le cadre d'un hôpital, changement de poste
- ENTREPRISE/ORGANISATION A LA SOURCE DE L'INFORMATION : l'organisation présentant le cas est parfois différente de l'entreprise au sein de laquelle les bonnes pratiques ont été mises en oeuvre. Dans ce cas, veuillez fournir les coordonnées des deux organisations et des personnes à contacter au sein de ces organisations.
- SECTEUR: Si possible, indiquer le secteur en utilisant la Nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes, NACE rév. 1, 1993
- TÂCHE: Description de la tâche et du lieu de travail/de l'activité/de la situation à l'origine du danger/risque/résultat\*.
- PROBLÈME: Description de comment, quand et sous quelle forme les dangers/risques sont apparus ainsi que des effets et résultats (mauvaise santé, maladies, accidents, effets sur la production et le travail, etc.). Joindre des photos et illustrations dans la mesure du possible. La description doit être claire, de sorte que ceux qui accéderont à l'information par l'internet puissent comprendre les dispositions prises et les raisons qui les ont motivées\*.
- SOLUTION: description claire des mesures mises en oeuvre, c'est-à-dire processus de sélection, association du personnel, mise en oeuvre etc. La solution doit être compréhensible et fournir au lecteur une image claire de la solution mise en oeuvre\*.
- COÛTS/BÉNÉFICES: indication des coûts nécessités par la mise en oeuvre de la nouvelle solution et de la réduction des coûts ayant résulté directement ou indirectement de l'innovation (si disponible).
- RÉSULTAT/EFFICACITÉ: indication des résultats mesurables, ainsi que de tous bénéfices «non mesurables», par exemple la réduction de l'incidence des symptômes d'une maladie, l'amélioration du climat de travail, des modalités d'exécution du travail sur les plans économique et ergonomique, l'amélioration de l'ergonomie du travail, etc. Il peut s'agir de coûts, de bénéfices et de résultats positifs sur les plans humain, social et économique.

\* les photos et tout autre matériel illustratif doivent si possible pouvoir être fournis en tant qu'information complémentaire incluant tableaux, graphiques et illustrations

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail  
Semaine européenne 2007 – Les troubles musculo-squelettiques